

NOM DE L'ASSOCIATION : ASGUM

Les MMA, 14 boulevard Marie et Alexandre OYON, 72030 LE MANS Cedex 9, certifient que l'Association « **ASGUM** », affiliée sous le numéro « **00136** » bénéficie des garanties du contrat d'assurance n° **1 625 000** souscrit par la Fédération Française de Roller Sports qui garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qui peut lui incomber pour :

Les risques découlant des activités suivantes :

- Le fonctionnement des locaux et bureaux par l'assuré qui lui est affilié ;
- L'organisation de l'entraînement ou de la participation de licenciés à des rencontres locales, régionales, nationales et internationales dans les disciplines gérées sous le contrôle de la Fédération Française de Roller et Skateboard notamment : patinage artistique, course, derby, freestyle, randonnée, rink hockey, roller hockey et skateboard ;
- L'organisation et l'encadrement de stages d'enseignement des activités ci-dessus ;
- L'organisation de manifestations publiques ou privées, réunions, permanences ayant un rapport direct avec les activités ci-dessus ainsi que celles concernant la vie extra sportive : repas, soirée dansante, fête du sport dont tous en roller.

Cette assurance est conforme aux dispositions prévues par les articles L321-1, L321-2 et L321-4 du Code du Sport.

Fait à Bordeaux,
le 27/08/2018

Le président de la FFRS



Nicolas BELLOIR